

II. — LA TROISIÈME TRANCHE ANNUELLE DU PLAN

(Extrait du discours du Général Mast, prononcé le 21 novembre, lors de la séance d'ouverture du Grand Conseil)

« Continuité et prudence », tels sont les deux mots d'ordre proposés au Grand Conseil par le Résident Général. Le Général Mast en donne les raisons :

« ...A la fin de 1944, à un moment où la Victoire apparaissait comme désormais certaine, le Gouvernement a convié la Tunisie à prendre conscience de son destin. Il a demandé tant à l'Administration qu'à l'initiative privée, de dépasser l'horizon de leurs difficultés quotidiennes, de préciser leurs projets d'avenir.

La coordination de l'ensemble de ces vues a conduit à la mise au point du Plan de Mise en Valeur de la Régence dont l'exercice 1945 constituait la 1^{re} tranche et l'exercice 1947 représentera la 3^{me}.

LES CARACTERISTIQUES DE CETTE 3^{me} TRANCHE ANNUELLE SONT AU NOMBRE DE DEUX : LA CONTINUITÉ ET LA PRUDENCE.

En matière d'investissements et de reconstruction, la nature des dépenses implique une grande continuité dans le programme d'action. Tant dans les domaines culturel et social que dans le secteur économique, les programmes de travaux neufs et de reconstruction sont la suite normale et nécessaire des entreprises de l'exercice 1946.

La prudence apparaît au premier examen du budget extraordinaire (Titre II) qui contient l'essentiel des programmes d'équipement. Les prévisions de celui-ci accusent par rapport au budget extraordinaire de 1946 une diminution en valeur absolue de 634.420.000 francs qui ne prend sa pleine signification qu'après un rappel de l'augmentation des prix intervenus depuis un an. **ON PEUT AINSI ESTIMER QUE LE BUDGET EXTRAORDINAIRE DE 1947 EST NOTABLEMENT INFÉRIEUR EN VALEUR REELLE A CELUI DE 1946.**

Deux sortes de considérations ont conduit le Gouvernement à adopter cette position d'attente. D'un premier point de vue, le budget de 1946 promulgué seulement à la fin du troisième mois de l'exercice, projeté encore sur l'exercice 1947 de larges possibilités de travail pour l'économie tunisienne. En effet, si l'effort des administrations ordonnatrices permettra certainement d'engager avant la fin de l'année la presque totalité des crédits du titre II de cet exercice, il va de soi qu'une

partie de ces travaux se prolongera sur l'année 1947.

Enfin une deuxième considération plus puissante est que l'encombrement du marché métropolitain n'a pas encore permis la réalisation de l'emprunt autorisé pour le financement du budget extraordinaire de 1946 et que son montant prévu semble devoir être très inférieur aux crédits déjà ouverts.

IL APPARAÎT DONC QUE CE QUI LIMITE L'AMPLEUR DE LA 3^{me} TRANCHE DU PLAN N'EST NI LA POSSIBILITÉ DE TRAVAIL DE LA TUNISIE, NI LE POIDS DES ANNUITÉS D'EMPRUNTS, MAIS BIEN LA FACULTE D'EMPRUNT ELLE-MÊME.

Au moment où la Métropole sort du provisoire et va définir dans tous les domaines la politique qu'elle entend mener, il n'a pas paru opportun au Gouvernement du Protectorat de pousser l'exécution des programmes d'équipement au prix de toutes les ressources disponibles de la Régence. Notre attitude trouvera sa récompense dans la maturation des travaux entrepris jusqu'ici : le perfectionnement des méthodes et la reprise des affaires.

En effet la poursuite d'une politique de grands travaux impose à l'Administration dans tous les domaines des efforts considérables et suppose des adaptations de détail ou des réformes de structure qui demandent des délais. Il faut mettre au point des mécanismes, créer des institutions, résoudre certains problèmes de personnel, voire même réformer certains usages.

Par ailleurs la Tunisie va pouvoir commencer à cueillir quelques-uns des fruits de tout le travail qu'elle a fourni depuis deux ans.

Nos exportations progressent, les indices de production sont relativement satisfaisants, l'activité économique s'accroît, partout apparaissent les signes certains de la reprise des affaires.

Le budget que vous allez examiner avec la pondération et le sens de l'intérêt général qui caractérisent votre Assemblée contribuera à consolider l'œuvre des années précédentes...